

SNTRS**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 155 du 5 mai 2008

Communiqué des organisations syndicales du CNRS SGEN-CFDT, SNCS-FSU, SNTRS-CGT, SNPTES-UNSA, SUD-RECHERCHE- EPST

Lundi 28 avril 2008, les organisations syndicales ont rencontré la direction de l'organisme à propos de la réforme que le ministère veut imposer au CNRS. Quelques jours avant, le PDG de l'INRIA faisait état de son souhait de voir se réorganiser la recherche informatique autour d'un grand institut du numérique, commun à l'INRIA et à d'autres structures de recherche ! C'est dire que rien n'est réglé, ni décidé pour ce qui concerne la survie du CNRS en tant qu'organisme de recherche fondamentale multidisciplinaire. Les ambitions des directions de l'INSERM et de l'INRA de mettre sous leur coupe une partie des recherches du CNRS existent, même si le directeur général nous a signifié qu'il y avait concertation avec ces deux organismes.

La direction générale aborde la réforme dans le sens de la mise en application de la lettre de mission de Valérie Pécresse. Les échéances sont rapides, le 19 juin le conseil d'administration devra voter. Il reste peu de temps pour prendre des décisions qui seront lourdes de conséquences. Les instances représentatives de la communauté scientifique sont *a priori* exclues de la consultation. De plus, rien ne permet en ce moment d'être certain d'arriver pour le 19 juin à une solution qui aura l'aval du ministère. La crise peut redémarrer à tout moment.

Le niveau d'autonomie qui sera accordé aux instituts sera un paramètre clé. Une très large autonomie satisfera visiblement les tenants de l'éclatement du centre. Elle portera le risque de le préfigurer. Mais une autonomie plus réduite n'écarte pas pour autant les risques. Les instituts signeront un contrat d'objectif et de moyens, avec la direction générale, mais rien n'interdira de transférer à court terme ce contrat au niveau du ministère surtout si celui-ci nomme les directeurs d'instituts. Celui-ci aura alors les outils qu'il réclame : un contrôle fin des demandes de postes et de budget pour piloter au plus près les disciplines, sur les thématiques et les sites qu'il a retenus. La politique de site est dans la droite ligne des orientations du ministère : 10 à 15 campus de niveau international qui concentreront autour d'universités restructurées l'ensemble des moyens de recherche. Dans les projets présentés par la direction du CNRS, rien ne garantit que des pans entiers de certaines disciplines ne disparaîtront pas, que les laboratoires auront les moyens de base pour réaliser leur programme, que le personnel ne sera pas soumis à une précarisation accrue.

La volonté affirmée du contrôle à l'euro près de l'utilisation de l'argent public, du désengagement de l'Etat et de la suppression de 36000 postes de fonctionnaires en 2009 n'épargnera pas la recherche publique.

Les organisations syndicales du CNRS appellent tous les personnels des laboratoires et des services, doctorants, ITA, chercheurs et enseignants chercheurs à prendre conscience des dangers qui menacent le CNRS. Les conséquences d'un démantèlement partiel, avec la sortie possible de disciplines comme l'informatique, une partie de SHS ou des SDV, porteront atteinte au développement de l'interdisciplinarité et de la science. Un éclatement rapide ou à moyen terme du centre sera une menace sur les conditions de travail, les garanties statutaires et les perspectives d'emploi pour les jeunes. Dans ces circonstances, prenons conscience de la force que nous pouvons représenter quand nous agissons collectivement et de façon unitaire.

Dans l'immédiat, nous vous appelons tous à participer à la journée d'action et de mobilisation du 15 mai pour défendre et améliorer la fonction publique !

Paris le 2 mai 2008